Projet de loi Blanquer : AGISSONS MAINTENANT!

Voilà pourquoi le projet de loi Blanquer ne doit pas être voté par les parlementaires et doit être retiré par le ministre

► Instruction obligatoire à 3 ans :

l'obligation pour les collectivités locales de financer les maternelles privées.

- ► Etablissements des savoirs fondamentaux bientôt la disparition des directeurs d'école
- ▶ Réforme de la formation des enseignants : des étudiants de licence pour faire cours aux enfants
- ► Mutualisation des aides aux enfants en situation de handicap : des économies sur le dos de l'inclusion
 - ► Nouvelles écoles internationales : sélection et officialisation d'une Ecole à deux vitesses
- ➤ Suppression du CNESCO : la fin de toute évaluation indépendante



LE 30 MARS, FAISONS ENTENDRE LA VOIX DES PARENTS!

APPEL A MANIFESTATION samedi 30 mars 2019 à 14h00, place du Panthéon, Paris 5è